

Bilan de Compétences

Programme-type établi en référence à l'article R6313-4 du Code du Travail

OBJECTIF PROFESSIONNEL :

Définir ses perspectives d'évolution ou de changement professionnels sous forme de projet (à court ou moyen terme) ou d'hypothèse (à plus long terme) selon ses besoins et capacités, en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie

Déroulé

I - PHASE PRELIMINAIRE

- Retour sur la démarche de bilan de compétences (cadre légal et attendus).
- Elaborer conjointement le ou les objectifs opérationnels à atteindre à l'issue du bilan ainsi que les modalités de mise en oeuvre, en réponse à ses attentes et besoins.
- Analyser son parcours professionnel par la conduite d'un entretien de type biographique (travail de remise en mémoire et de verbalisation, mise en exergue des éléments significatifs du parcours au regard de la démarche de bilan de compétences).
- Repérer ses leviers motivationnels, ses freins ainsi que son système de valeurs professionnelles au regard du travail et de l'emploi.
- Inventorier et analyser ses compétences professionnelles et personnelles acquises au cours de son parcours.

II - PHASE D'INVESTIGATION

- Identifier les pistes possibles à explorer.
- Mener les recherches documentaires et investigations nécessaires à l'étude des pistes retenues (étude du marché de l'emploi, enquête métiers, rencontre terrain ou entretien, visite de salon de l'orientation, etc.)
- Retenir une ou deux pistes réalistes et réalisables.
- Mesurer les écarts entre vos acquis de l'expérience et ce qui peut être demandé, exigé.
- Rechercher les solutions de mise en oeuvre du/des projets.

III - PHASE DE CONCLUSION

- Relire et modifier avec votre conseiller le dossier de synthèse.
- Remise en main propre du dossier de synthèse.
- Evaluation « à chaud » de la prestation

SUIVI SUR 12 MOIS

- Vous pouvez solliciter votre conseiller (téléphone, visio, courriel) dans le cadre de la mise en oeuvre de votre projet

Modalités pédagogiques

- **Présentiel, distanciel ou mixte** selon les choix et possibilités du bénéficiaire et du centre de bilan de compétences.
- Approche et postures basées sur l'**ADVP** (Activation du Développement Vocationnel et Personnel), centrées sur la personne.
- **Démarche projet** (analyse des risques, identifications des ressources et relais, feuille de route, accompagnement post bilan).
- **Techniques et outils** : échanges sous forme d'entretiens semi directifs, questionnaire, test (si nécessité), cartographie des acquis de l'expérience, positionnement sur référentiels, recherches documentaires, enquêtes, tableau d'aide au choix, plan d'action...

Modalités d'évaluation

- L'appréciation des résultats se fait à l'issue de chaque séance soit à l'oral, soit par un questionnaire (« Clôture de séance »).
- L'ensemble du parcours, à chacune des étapes, est retracé par le document « Suivi des séances » ainsi que dans le dossier de synthèse en mentionnant les activités réalisées.
- Dossier de synthèse remis en fin de prestation.
- Bilan de satisfaction du bénéficiaire à l'issue de la prestation.
- Evaluation de la mise en oeuvre d'actions conduites par le bénéficiaire aura lieu six mois après la fin de la formation.

Public

- Salariés du secteur privé.
- Agents de la fonction publique (sous condition de leur employeur).
- Demandeurs d'emploi.
- Toute personne active à titre privé.

Prérequis

- Aucun.

Mise à jour le 02/02/2026

Bilan de Compétences

Programme-type établi en référence à l'article R6313-4 du Code du Travail

Personnes en situation de handicap

- Dans la mesure de nos possibilités, nous nous donnons les moyens d'accueillir en bilan tous les publics.
- L'accessibilité dépend du lieu (présentiel), des lieux (distanciel) retenus, et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique.
- L'entretien préalable à l'inscription ainsi qu'un questionnaire dédié permettent d'envisager les solutions possibles.

Lieux de la formation

- **Distanciel** : à la convenance du bénéficiaire (et de l'employeur s'il est concerné) dès lors qu'il a la possibilité technique (réseau mobile / internet) et technologique (ordinateur / tablette équipée d'une webcam, d'un micro ou micro-casque).

Dates, horaires, durée et rythme

- **Bilan de compétences de 20 heures** : Séances de démarrage et final de 3 heures + 7 séances intermédiaires de 2 heures.
- Dates : de gré à gré.
- Plages horaires : 08h30 - 12h30, 13h30 - 17h30.

Prix de la prestation

1900 euros.

Délai et Conditions d'accès

- Entretien d'analyse obligatoire, gratuit et sans engagement suite à toute demande (en face-à-face, par téléphone ou en visioconférence).
- Inscription définitive : validation par mél du bénéficiaire (demande d'une personne physique) ou de l'employeur.
- Début de la prestation : date fixée de gré à gré (au-delà du délai de rétractation dans le cas d'une demande d'une personne physique - Article L6353-5 du Code du Travail).
- **Demande via le Compte Personnel de Formation** : conditions fixées et régies par la Caisse des dépôts et Consignations (CDU et CP en vigueur).

Intervenant

Laurent Courtin consacre son parcours à accompagner celles et ceux qui souhaitent redonner du sens à leur vie professionnelle et révéler leur plein potentiel. Son expertise s'adresse à tous ceux qui aspirent à se réinventer, à franchir une étape décisive ou à construire un avenir professionnel en accord avec leurs valeurs.

Formé au Coaching et au Développement Personnel en Entreprise (Université Paris II Panthéon-Assas), Laurent place la connaissance de soi et la recherche d'équilibre au cœur de son approche. Il crée des bilans de compétences qui favorisent la réflexion et l'action, dans une dynamique alliant bienveillance, lucidité et efficacité.

Également diplômé d'un Master en Direction de Projets Culturels à l'International (Université Lyon 2), il conjugue une sensibilité artistique et une vision stratégique, offrant un accompagnement à la fois créatif et structuré. Chaque parcours qu'il anime devient une opportunité de révélation et de transformation, un espace pour explorer, se projeter et oser le changement.

Mise à jour le 2/02/2026